

APPEL À INITIATIVES

Semaine du Développement Durable 2015

Associations, entreprises et organismes publics et privés



CONTEXTE

La Semaine européenne du Développement Durable se déroulera du **30 mai au 5 juin 2015** et portera cette année sur le thème du **changement climatique**. Dans le cadre de leur **Plan Climat Énergie Territorial**, Toulouse Métropole et la Ville de Toulouse souhaitent faire de cet événement un temps fort de mobilisation et de sensibilisation à la lutte contre le changement climatique.

Pour ce faire, la Ville de Toulouse lance un appel à initiatives pour participer à cette semaine du Développement Durable.

LE THÈME ET LE CONTENU DE L'ÉVÉNEMENT

Le **changement climatique** sera au cœur de l'actualité en 2015 avec l'organisation en fin d'année à Paris de la Conférence Mondiale pour le climat : la COP 21.

La **Ville de Toulouse** s'inscrit pleinement dans cette dynamique et souhaite faire de la **Semaine du Développement Durable un événement majeur sur le thème du climat, de l'énergie, des sciences et de l'éducation à l'environnement et au développement durable**.

Ce thème s'articulera autour de trois grandes questions :

- « **Le climat change, comment le sait-on ?** » : Comment les scientifiques sont-ils arrivés à un consensus sur le changement climatique et la responsabilité des activités anthropiques ?
- « **Comment le climat va-t-il évoluer et quels en seront les impacts ?** » : Quels sont les grands scénarios d'évolution du climat à moyen et long terme ? Comment les scientifiques les définissent-ils ? Quelles seront les conséquences concrètes du changement climatique sur notre environnement ? En France et plus localement à Toulouse ?
- « **Comment peut-on / doit-on agir ?** » : Que fait-on ou peut-on faire concrètement pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre ? individuellement et collectivement ?

Ces trois questions seront déclinées à l'occasion de la **Semaine** à travers des événements, animations, rencontres ou expositions et ainsi devront donner lieu à une mobilisation forte des Toulousains sur les enjeux fondamentaux liés au changement climatique et les solutions locales qui y répondent.

Cet événement permettra également de mettre en avant les atouts locaux :

- au niveau scientifique avec la présence de Météo France et de nombreux laboratoires de recherche travaillant dans le domaine ; **Toulouse** est, en plus d'être la **capitale** de l'Aéronautique et de l'Espace, celle **de la Météorologie et du Climat**.
- la richesse des **initiatives locales concrètes** (collectives ou individuelles) porteuses de solutions pour lutter contre le changement climatique.

À QUI S'ADRESSE L'APPEL À INITIATIVES ?

La Collectivité souhaite mobiliser **l'ensemble des acteurs** du développement durable, de l'environnement mais aussi les organismes publics, les laboratoires de recherche, les entreprises qui s'investissent dans la lutte contre le changement climatique. **Toute structure qui développe des projets ou s'implique dans des actions de lutte contre le changement climatique**, de préférence dans un cadre d'éducation à l'environnement et au développement durable, peut répondre à cet appel à initiatives.

POURQUOI S'INSCRIRE ?

1. Pour valoriser ses actions et gagner en notoriété auprès de vos publics et partenaires.

> *Vous vous lancez dans une stratégie de développement durable au sein de votre structure ou menez des actions concrètes que vous souhaitez valoriser ?*

2. Pour partager son expérience avec le public et les professionnels.

> *Vous souhaitez maintenir la mobilisation autour de vos initiatives et/ou projets en communiquant sur vos réussites ?*

> *Vous voulez capitaliser sur vos succès et les partager afin que les Bonnes Pratiques se diffusent plus largement ?*

3. Pour montrer que chacun peut agir en faveur d'un développement plus durable.

> *Vous partagez ces valeurs et vous souhaitez vous mobiliser et contribuer à faire progresser le territoire Toulouse Métropole vers plus de soutenabilité*

4. Pour être accompagné et conseillé dans la présentation de son initiative.

LA COMMUNICATION

Votre action, si elle est retenue fera l'objet, d'une communication sur le programme de la semaine du développement durable.

Ce temps fort pour le territoire bénéficiera d'une couverture médiatique importante: presse, chaîne youtube, site internet, reportages photos, etc.

De plus, vous pourrez utiliser les logos de la Ville de Toulouse et de Toulouse Métropole ainsi que les visuels de l'événement pour vos propres supports de communication.

Des outils signalétiques vous seront mis à disposition pour communiquer sur le lieu de l'action.

OÙ PRESENTER MON INITIATIVE ?

Vous pouvez présenter votre initiative à votre convenance : dans vos locaux, chez un partenaire ou dans un lieu public.

Nous pourrions également étudier avec vous d'autres possibilités d'accueil en intérieur.

Pour toute présentation dans un espace public, l'organisation logistique et les demandes d'autorisation administrative restent à votre charge.

QUEL TYPE D'INITIATIVES ?

Il s'agit par exemple de présenter :

1. des initiatives concrètes de lutte contre le changement climatique.
2. des programmes de recherche pour comprendre les impacts du changement climatique.
3. des pratiques permettant de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre.
4. des lieux impliqués sur le sujet (centre d'information, site exemplaire,...)

L'interaction, le côté participatif et la rencontre avec les professionnels devront être privilégiés.

Les initiatives proposées devront déjà être réalisées ou pouvoir être présentées en l'état. Il ne s'agit pas de développer un projet spécifique pour l'occasion.

POUR QUEL PUBLIC ?

Le grand public

Le grand public devra pouvoir trouver des informations concrètes sur la thématique, des conseils et des exemples de bonnes pratiques.

Les animations présentées devront attirer les familles par leur côté ludique en s'appuyant sur la co-éducation pour permettre aux parents de faire comprendre à leurs enfants les enjeux liés à la thématique.

Les jeunes

L'accent devra être mis sur l'interactivité et le jeu pour capter leur attention.

Le public d'initiés (membres d'associations, chefs d'entreprises, élus...)

Ce public devra trouver des informations complètes et pertinentes sur la thématique.

QUELS SONT LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES INITIATIVES ?

1. Originalité de l'initiative. Montrez ce que votre initiative a de différent.
2. Impacts. Indiquez ce que votre initiative apporte au public, au territoire (local, national...), aux partenaires...
3. Capacité à s'adapter à différents types de publics.
4. Respect de la charte des événements éco-responsables.
5. Capacité à regrouper plusieurs acteurs ou mutualiser plusieurs initiatives.
6. Autonomie. L'organisation pratique de la présentation de l'initiative devra être gérée entièrement par l'acteur qui la propose (réservation de l'espace public, autorisation, assurance, inscription du public si nécessaire...)

Un jury, composé de professionnels de l'événementiel et de la thématique, sera formé pour choisir les initiatives retenues.

UN FINANCEMENT EST-IL ENVISAGEABLE POUR PRÉSENTER MON INITIATIVE ?

Il n'est pas prévu de financement des acteurs pour la présentation des initiatives et le bénévolat sera fortement encouragé.

Pour certaines structures, comme les associations, un défraiement et une prise en charge de certains coûts engendrés par la présentation de l'initiative (frais de transport, animation...) sont envisagés.

Une somme maximum de 200 euros par demi-journée pour les frais d'animation pourra être accordée.

Merci de joindre une estimation budgétaire du coût de la présentation de votre initiative.

DATE LIMITE

Vous devez renvoyer votre proposition avant le 15 avril 12h à : plan.climat@toulouse-metropole.fr

CONTACT

Pour tout complément d'information vous pouvez envoyer un mail à : plan.climat@toulouse-metropole.fr

FICHE RÉPONSE / FORMULAIRE

Attention bien remplir les éléments qui pourront être repris pour la communication

Titre de l'initiative:

Ville où se déroulerait la présentation (Toulouse ou Métropole) :

Lieu exact de la présentation:

Adresse exacte de la présentation :

Des propositions de lieux ou sites peuvent être faites dans le cadre de la réponse au présent appel (Indiquer le lieu ou site prioritaire proposé en extérieur comme en intérieur).

Les lieux définitivement retenus seront précisés au plus tard le 30 avril.

La proposition est-elle susceptible d'être dupliquée dans un lieu de Toulouse Métropole hors ville centre ? Si oui à quelles conditions.

Dates proposées : (indiquer sur plusieurs dates ou si elles sont modifiables)

Des propositions d'ajustement pourront être faites en fonction du programme final

NOM DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE :

Adresse :

CP / Ville :

Courriel :

Tel :

RESPONSABLE

Nom / Prénom :

mail :

Tel / Mobile :

Descriptif court (1200 caractères espace compris):

Ce texte sera repris pour la communication

Coordonnées téléphonique ou mail pour demande de renseignement du public :

Responsable de la validation du contenu :

mail :

Tél :

Présentation de votre projet (2 pages maximum)